

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Le Congrès Eucharistique : lettres épiscopales. — IV Le Saint-siège pendant l'année 1909. — V Mlle Labelle. — VI Courtes réponses à diverses consultations : mémoire du Saint-Sacrement, statue de saint Joseph. — VII Congrégation de Notre-Dame : vêtue et profession religieuse. — VIII Aux prières.

## AU PRONE

Le dimanche, 27 février

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;  
Les exercices du mois de mars (1).

## OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 27 février

Messe du III dim. du Carême, *semi-double* (privil. contre tout office de 2e cl.) ; 2e or. *A cunctis*, 3o *Omnipotens* ; préf. du Carême. — Vêpres du dim. ; Suffrages.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 6 mars

**DIOCÈSE DE MONTRÉAL.** — Du 3 mars, sainte Cunégonde ; du 8 mars, saint Jean de Dieu.

**DIOCÈSE D'OTTAWA.** — Du 4 mars, saint Casimir (Ripon) ; du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Billing's Bridge).

**DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.** — Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin ; du 12 mars, saint Grégoire (Mont Johnson).

**DIOCÈSE DE NICOLET.** — Du 6 mars, sainte Perpétue ; du 12 mars, saint Grégoire.

(1) Indulgences : 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois, quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de saint Joseph ; — 2o indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain-Pontife.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE.— Du 7 mars saint Thomas d'Aquin (Compton).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.— Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Hudson).

DIOCÈSE DE PEMBROKE.— Du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Asterville).

J. S.

### Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	28	FÉVRIER	— Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île.
MERCREDI,	2	MARS	— Sainte-Dorothée.
VENDREDI,	4	"	— Saint-Irénée.
DIMANCHE,	6	"	— Saint-Jean-Baptiste.

## LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE

### LETTRES EPISCOPALES

#### LETTRES DE SA GRANDEUR MGR BERNARD

Evêque de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, le 19 janvier 1910.

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési,

Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Depuis longtemps déjà, j'aurais voulu faire parvenir à Votre Grandeur l'assurance de l'intérêt immense que je porte au futur Congrès Eucharistique de Montréal, que vous organisez maintenant. La maladie d'abord, puis des travaux urgents m'en ont empêché jusqu'à ce jour. Je vous en exprime tous mes regrets. Je m'en console pourtant, je vous l'avoue, en pensant que l'expression de cet intérêt, pour sincère qu'elle soit, ne saurait rien ajouter à la perfection de vos travaux préparatoires, à l'organisation de ce magnifique et grandiose

hommage  
votre vil  
mois de

La lar  
Londres,  
nous a  
d'inaug  
tstions d  
Vieux-M  
bien. Ca  
ser, Mon  
ville ép  
dienne,  
sur ce c  
planté la  
nouveau  
prêtres,  
charistie

Mais s  
plus ma  
travers l  
s'échapp  
les cœur  
transfor  
revient  
écrier av  
bénit soi

Hélas  
connu,  
christian  
n'est pa  
premier  
Et ego si

hommage que le Canada, l'Amérique et le monde entier, dans votre ville épiscopale, rendront au Dieu-Hostie, pendant le mois de septembre prochain.

La large et haute part que vous avez prise au Congrès de Londres, Monseigneur, en faisant notre orgueil et notre joie, nous a valu, à nous Canadiens, l'honneur incomparable d'inaugurer, sur la terre d'Amérique, ces solennelles manifestations de la foi eucharistique qui, un peu partout dans le Vieux-Monde, ont jeté tant d'éclat et surtout ont fait tant de bien. Car cet honneur, — vous me permettrez bien de le penser, Monseigneur —, s'il appartient d'abord à Montréal, à votre ville épiscopale, il rejaillit aussi sur toute notre terre canadienne, sur toute l'Amérique, et plus particulièrement encore sur ce coin toujours français du Canada, où nos pères ont planté la Croix, ont apporté leur foi, ont fait s'incarner de nouveau, dans le blé de leurs champs, sous la parole de leurs prêtres, le Dieu de Bethléem et du Calvaire, le Dieu de l'Eucharistie.

Mais si l'honneur est grand, Monseigneur, le bienfait est plus magnifique encore. Quand Jésus, naguère, passait à travers les rues de Jérusalem, une vertu merveilleuse, divine, s'échappait de sa personne sacrée, pénétrait les corps invalides, les cœurs malades, les esprits infirmes, les guérissait et les transformait. C'est le même Dieu, c'est le même Jésus qui revient au milieu de nous. Ne devons-nous donc pas nous écrier avec les fils d'Israël : « Hosanna, gloire au fils de David, bénit soit celui qui vient au nom du Seigneur ! »

Hélas ! ce Dieu de l'Eucharistie, combien il est peu et mal connu, même aujourd'hui, même après dix-neuf siècles de christianisme. Et c'est parce qu'il n'est pas assez connu, qu'il n'est pas assez aimé. Il faut donc le faire connaître. Voilà le premier but, voilà le rôle principal des Congrès Eucharistiques.

*Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum —*

Quand j'aurai été élevé au-dessus de la terre, j'attirerai tout à moi : en parlant ainsi, le Divin Maître assurément faisait allusion à la Croix qui, depuis qu'elle a été empourprée du sang divin, attire les hommes de bonne volonté, fascine les âmes droites, séduit les cœurs purs. Mais ne pensait-il pas aussi alors au geste auguste du prêtre qui, pour la faire adorer, élève la blanche et immaculée Hostie au-dessus de sa tête, audessus de la foule ? Ne pensait-il pas encore au geste du Docteur qui, lui aussi, élève la même Hostie sainte au-dessus des ambitions humaines et des vues terrestres, au-dessus de tout ce qui est de la terre, en faisant connaître le Dieu qui s'y cache, le Dieu qui y expie, s'y immole, y prie et y aime ?

Ah ! je sais bien, Monseigneur, que cet enseignement, nos prêtres le donnent constamment. Je sais bien qu'ils prêchent Jésus-Hostie, qu'ils se dépensent à le faire connaître et aimer. Mais eux-mêmes, ils viendront chercher au Congrès de Montréal de nouvelles lumières sur le mystère de nos autels, sur les motifs de l'aimer encore davantage. Ils y apprendront des moyens nouveaux pour instruire notre peuple, pour le gagner au Dieu de l'Eucharistie. C'est Mgr Heylen, je crois, qui disait l'autre jour avec son incontestable autorité, qu'on apprend toujours quelque chose de nouveau dans les Congrès Eucharistiques. Comment en serait-il autrement ? L'Eucharistie, c'est l'infini de la divinité et de l'amour, c'est par conséquent l'infini ouvert aux recherches de l'esprit et de la de l'homme, c'est l'inépuisable offert à nos études et à notre amour.

Mais ce qui rend les Congrès Eucharistiques peut-être encore plus nécessaires de nos jours, ce sont les idées qui courent le monde, ce sont les passions qui le subjuguent. Comme les juifs d'autrefois, les hommes, aujourd'hui, à toutes les instances prières de l'Église, à tous ses enseignements et à toutes ses prescriptions, répondent trop souvent : *Non habemus regnem*

*nisi Caes*  
César, (Eglise d  
les faux  
leur pré  
vis-à-vis  
ce Crés  
et la se  
trop gé  
individu  
la socié  
naissen  
les par  
ble, un  
terre :  
que for  
rant les  
et la l  
l'homu  
comme  
J'est  
ne son  
mais q  
temps  
toutes  
Vou  
toute :  
notre t  
au no  
procla  
cœurs  
Ce c  
Après

*nisi Caesarem* — Nous n'avons pas d'autre roi que César ! Et César, ce sont les gouvernements qui chassent Dieu et son Eglise de l'école, de l'hôpital, de la vie des peuples ; ce sont les faux docteurs, qui attaquent nos dogmes, et, au nom de leur prétendue science, proclament l'indépendance de l'homme vis-à-vis de son Créateur ou plutôt nient même l'existence de ce Créateur ; c'est l'orgueil ou l'ambition, la concupiscence et la sensualité. Il faut donc, pour répondre à cette apostasie trop générale, que les hommes, non pas seulement comme individus, mais encore comme peuples, comme membres de la société universelle, affirment la royauté du Christ, reconnaissent son empire ; il faut que des hommes venus de toutes les parties d'un pays, de toutes les nations du monde, ensemble, unis dans la même foi, disent à tous leurs frères de la terre : *Ecce Rex vester* — Votre Roi, le voici ! N'est-ce pas ce que font précisément les Congrès Eucharistiques ? En réparant les outrages faits au Dieu de l'Eucharistie par l'ignorance et la haine qui l'ostracisent, ils rendent au Divin Maître l'hommage collectif, l'hommage social auquel il a droit, comme il a droit à l'hommage individuel.

J'estime donc, Monseigneur, que les Congrès Eucharistiques ne sont pas seulement un acte superbe de dévotion et de piété, mais qu'ils sont surtout un acte de foi nécessaire en même temps qu'une semence divine de charité et par conséquent de toutes les vertus.

Vous ne vous étonnerez donc pas, Monseigneur, qu'avec toute mon âme je me réjouisse que votre ville épiscopale, que notre terre canadienne, ait été choisie pour offrir, cette année, au nom du monde entier, au Dieu de l'Eucharistie, dans la proclamation solennelle de sa royauté, nos hommages, nos cœurs, nos esprits, nos volontés !

Ce que nous donnons à Dieu, Dieu nous le rend au centuple. Après ce Congrès de Montréal, j'en ai l'invincible espérance,

ses grâces vont descendre sur nous plus abondantes, plus lumineuses, plus pressantes, et, sous cette pluie fécondante, la foi de notre peuple sera encore plus vigoureuse, son amour pour Jésus-Hostie plus fort, sa haine du mal sous toutes ses formes plus ardente, son zèle au service de la religion plus constant et plus pratique. « Exaltée » au-dessus de tout, la blanche Hostie attirera tout à elle, les intelligences pour les éclairer des divines lumières, les cœurs pour les réchauffer des feux sacrés de la charité.

Aussi le vœu que je forme est-ce bien que tout notre peuple, que tous nos catholiques, que tous nos hommes, et surtout, — vous me permettrez bien ce désir spécial, Monseigneur, — que tous mes diocésains, prêtres et laïques, se lèvent d'un seul mouvement, d'un seul élan, pour proclamer, à Montréal, leur foi en Jésus-Hostie, pour affirmer sa royauté sur les sociétés comme sur les individus, pour lui jurer une fidélité inébranlable dans la vie et dans la mort, dans le temps et dans l'éternité.

Pour nous, vos collègues dans l'épiscopat, Monseigneur, nous bénirons Dieu alors de la semence que vous jetez dans les âmes par ce Congrès, nous le bénirons de voir cette semence germer, se lever, grandir en une moisson abondante de fruits de salut, de vertus, de sainteté. Ce sera notre consolation et notre bonheur : nous les devons à Dieu sans doute, mais nous les devons aussi à Votre Grandeur.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec la plus haute considération, de Votre Grandeur le très humble serviteur en Notre-Seigneur.

† A.-X., ÉV. DE SAINT-HYACINTHE

LET

My dear

You a  
ristic Co  
the histo  
in the ti  
of the w  
Christm  
my ears  
to men  
glory ar  
of God  
Euchari  
means

First to  
« broad-  
Do awa  
away v  
sense of  
sin is

It is rel  
due Hi  
till just  
there c  
that wh  
peace l  
hand-w  
out of t

## LETTRE DE SA GRANDEUR MGR MacDONALD

Evêque de Victoria

Victoria, B. C., le 28 décembre 1909.

My dear Lord Archbishop.

You ask me for an expression of my views upon the Eucharistic Congress. That gathering will surely mark an epoch in the history of the Church in Canada. The object of it is implied in the title. It is to be a grand rally of Catholics from all parts of the world around their Eucharistic Lord. As I write it is Christmastide, and the words of the herald angels are still in my ears : « Glory to God in the highest, and on earth peace to men of good will » so runs the glad refrain. To give God glory and men peace, this was the purpose for which the Son of God became man. This too is the purpose of the Holy Eucharist, which is the sequel of the Incarnation and the means by which the work of our Redemption is carried on. *First* to God glory, and *after this* peace to men ; for peace is « broad-based on justice », and justice gives each one his due. Do away with injustice, do away with wrong, and you do away with war. What is it that breeds war but the rankling sense of wrong not righted, of grievance not redressed ? Now sin is the primal injustice, the great and aboriginal wrong. It is rebellion against the Most High ; it robs God of what is due Him on so many counts, service, love, homage. Therefore till justice is done, till wrong is righted, till sin is taken away, there can be no peace between God and man. And so we read that when the Saviour was born into the world, « justice and peace kissed », for He came to blot out with His blood the hand-writing of the decree that was against us, and to take it out of the way, fastening it to the cross. This He did once for

all on Calvary, where He offered Himself a holocaust to the Father. But He took measures the evening before, at the last Supper, to prolong His Sacrifice in the Church for evermore as a *thanks-offering* and a *peace-offering*, under the forms of bread and wine. These are aspects of the Holy Eucharist which it would be well to bring into clearer relief and lay greater stress upon. Even as a sacrament, it is primarily to each one who receives it his thanks-offering for Redemption wrought and applied, and the pledge divinely given of peace purchased by the blood of the Cross. For the Sacred Host received in Holy Communion is no other than the Victim of Calvary, and first gives « glory to God in the highest » that thence may follow « on earth peace to men of good will ». This is the Eucharistic thought that comes to me, and I set it down.

The Holy Eucharist is the life and soul of our religion. What the sun is to the world of sense that the Eucharist is in the soul-world that and a great deal more. The coming Congress will be to the whole world, and especially to this new world of ours, a great object-lesson in faith and devotion to our Eucharistic Lord. And the fact that it is to meet in Montreal is in itself an earnest and guarantee of the success that will crown it. There is not in all the wide world a city better suited to be the theatre of such an event than the queenly City of Mary on the banks of the St. Lawrence, a city unsurpassed for the number and magnificence of its religious, charitable, and educational institutions. Those who are to come thither from afar and from over-seas will have cause to be astonished at the things that they shall see. They will bear away memories of Montreal and its Eucharistic Congress that will remain fragrant with them to their dying day.

With earnest prayer for the success of your great undertaking, I remain, my dear Lord Archbishop, very sincerely yours in Xt.

† A. MACDONALD, BISHOP OF VICTORIA.



GOUVERNEMENT  
 cation d  
 apostoli  
 Contin  
 Canon.  
 Fonds  
 Rome.  
 Const  
 ses, vic  
 Décret  
 les titr  
 15 déc.  
 Famille  
 Mesu  
 Excom  
 Ency  
 tenaire  
 extérie  
 Cano  
 (20 ma  
 ALLE  
 ristiqu  
 FRAN  
 sur les  
 Dire  
 et en  
 le terr

## LE SAINT-SIÈGE PENDANT L'ANNÉE 1909



VOICI en quelques lignes les points saillants de l'action publique du Saint-Siège pendant l'année qui vient de finir.

GOUVERNEMENT CENTRAL OU GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE — Application de la réforme de la Curie Romaine selon la Constitution apostolique : « Sapiienti consilio ».

Continuation des travaux pour le nouveau Code du Droit Canon.

Fondation (7 mai) et organisation de l'Institut Biblique de Rome.

Constitutions ou élévation de plusieurs archidiocèses, diocèses, vicariats et préfectures apostoliques.

Décrets sur la sécularisation des religieux (15 juin) — sur les titres et les rapports des familles franciscaines (4 oct., 15 déc.) — sur l'union des Théatins avec les Pères de la Sainte-Famille (15 déc.)

Mesures contre le modernisme intellectuel et pratique. Excommunication de Romolo Murri.

Encyclique *Communium rerum* (21 avril) à l'occasion du centenaire de Saint-Anselme sur les luttes actuelles, intérieures et extérieures, contre l'Église.

Canonisation des BB. Clément-M. Hofbauer et Joseph Oriol (20 mai).

ALLEMAGNE. — Envoi du Cardinal Légat au Congrès Eucharistique international de Cologne.

FRANCE. — Béatification de Jeanne d'Arc ; discours du pape sur les devoirs des catholiques français.

Directions pontificales au point de vue de la Séparation et en ce qui concerne l'union des catholiques français sur le terrain de la défense religieuse.

ITALIE. — Secours aux sinistrés de Calabre et de Messine.  
 Direction sur l'organisation et sur l'action des catholiques italiens (action économique-sociale catholique ; union des femmes catholiques, etc.)

TURQUIE. — Réception de l'Ambassade ottomane pour l'avènement du Sultan Mahmud V.

AFRIQUE — Relations amicales avec le négus Ménélik.  
 Autonomie de la Congrégation des Trappistes de Mariannhill (Sud africain).

Extension de la représentation diplomatique du Saint-Siège dans les Républiques de l'Amérique Centrale.

Mission diplomatique de l'Uruguay près le Saint-Siège.

Préparation de la cause de béatification des martyrs indigènes de l'Uganda.

AMÉRIQUE. — Concile plénier du Canada, présidé par le Délégué Apostolique.

Réorganisation économique des diocèses de Cuba.

## Mlle LABELLE

**L**A mort de notre dévouée directrice nous a causé une douleur bien profonde que le temps n'effacera jamais. La douce tâche de louer cette âme d'élite ne nous appartient pas ; mais nos cœurs si vivement frappés ne peuvent se taire et nous voudrions célébrer ses mérites.

Vivant dans le monde, sans être du monde, Mlle Labelle s'est maintenue par son activité et son talent dans une brillante position dont elle n'usa que pour faire le bien. Sa piété, sa simplicité et sa charité apparaissaient dans la moindre de ses actions. Elle fut comme le semeur ; et dans le sillon qui s'ouvrait devant elle, elle ne laissa tomber que sacrifices et bons conseils.

C'est un beau modèle pour nous jeunes filles chrétiennes qui nous préparons à entrer dans le chemin si rude de la vie. Ayant eu si longtemps devant les yeux ses nombreux et salu-

taires e  
dans un  
marche

Mlle  
son cœ  
comme

Puiss  
fleuri  
parfum  
la pleur

Acadé

COUF



la récite  
vendredi

La ru  
tionibus,  
qu'une  
(non la)  
vise que  
oraisons  
pratique  
que se s  
indults  
cas nouv  
ou mém

taires exemples, nous avons appris ce que peut opérer la grâce dans une âme toujours fidèle et nous nous sentons portées à marcher sur ses traces.

Mlle Labelle est morte ; mais elle nous a laissé une partie de son cœur, celle que l'on ne saurait enlever de la maison où, comme directrice, elle a donné le meilleur d'elle-même.

Puisse le souvenir ému de notre filiale reconnaissance faire fleurir sur sa tombe les fleurs les plus suaves, afin que leur parfum mette un baume à la douleur de ceux qui restent pour la pleurer.

IDEIDA MONTBRIAND,  
*Elève en 8ème année.*

Académie Sainte-Marie.

## COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

### Mémoire du Saint-Sacrement

#### Statue de saint Joseph

**D**ANS le diocèse de Montréal, où l'on doit dire à la messe l'oraison du Saint-Sacrement pour le succès du Congrès Eucharistique, l'on est incertain si l'on peut la réciter aux messes de la Passion qui se célèbrent chaque vendredi, ou si l'on doit la retrancher.

La rubrique du missel (*Rubric. gener., tit. VII de Commemorationibus, n. 8*) parle bien du cas où une oraison est la même qu'une précédente et dit qu'on doit alors échanger la seconde (non la première) pour une autre. Mais cette prescription ne vise que les cas prévus il y a trois siècles et les échanges pour oraisons de messes de saints. Le bréviaire enseigne la même pratique (*Rubr. gener., tit. IX, de Commemor., n. 8*). Mais depuis que se sont multipliés les offices des mystères, ainsi que les indulgences accordant des messes particulières, il se présente des cas nouveaux de concurrence, et d'occurrence de deux offices, ou mémoires qui honorent le même personnage. Que faire ?

Faut-il omettre l'un des offices, ou sa mémoire, ou l'échanger ? On a adressé chaque fois une demande à la Congrégation des Rites. C'est ainsi qu'elle a eu successivement à éclaircir tous les doutes qui se rapportent à cette matière, notamment à la concurrence de deux offices du même saint ou de la sainte Vierge, ou de Notre-Seigneur ; du suffrage, de l'oraison du Saint-Sacrement, de la messe votive du Sacré-Cœur, le 1er vendredi du mois, etc.

Il résulte de ces diverses décisions que, particulièrement pour Notre-Seigneur on doit considérer la différence des mystères et faire les deux quand ils sont suffisamment distincts, ou omettre l'un des deux (office ou mémoire ou suffrage) quand le mystère est le même. C'est ainsi que nous faisons, à l'exposition et à la reposition du Saint-Sacrement pour les Quarante-Heures, mémoire de la messe *Cibavit* empêchée, aux messes de Noël, Epiphanie, Pâques, Ascension, etc., et qu'au contraire, l'on doit omettre la mémoire du Saint-Sacrement, s'il se rencontre une fête du Sacré-Cœur, ou du Précieux-Sang ou de la Croix, ou du Saint-Rédempteur, ou même des instruments de la Passion. Puisque la Congrégation en a jugé ainsi, à divers reprises, l'on voit clairement que l'oraison du Saint-Sacrement et celle de l'une de ces messes fait double emploi, pour ainsi dire, ou mieux honore le même mystère. En effet, on sait que l'oraison de la messe *Cibavit* mentionne spécialement la sainte passion de notre divin Sauveur *passionis tuam tuae memoriam reliquisti*. La sainte Eucharistie, faisant donc mention de la Passion, on ne peut faire mémoire spéciale du Saint-Sacrement à la suite de celle de la Passion du sacré Cœur, de la Croix, etc., ni par suite l'une de ces mémoires à la suite de celle du Saint-Sacrement. Il faut donc omettre cette oraison prescrite par l'évêque de Montréal à toutes les fêtes des instruments de la Passion, les vendredis de Carême (comme les mardis qui l'ont précédé, depuis la Septuagésime).

Mais  
ne mer

Cette  
de sai  
couvri

Les  
Passion  
exigen  
et des  
de les  
divers  
les cor  
toute s  
qui so  
laire  
b) on  
(comm  
non su  
qu'acc  
voiler  
celles  
anges  
Montr  
de sai  
soir c  
exemp  
mais  
est dé  
vue p  
tellem  
tion s  
mais

Mais on la fera le dimanche de la Passion dont les oraisons ne mentionnent pas la passion.

Cette année, le dimanche de la Passion arrive avant la fête de saint Joseph. Peut-on attendre à la fin de la fête pour couvrir sa statue ?

Les rubriques du missel (avant la messe du dimanche de la Passion) et du Cérémonial des évêques (I, II, ch. XX, n. 3) exigent que l'on couvre toutes les images de Notre-Seigneur et des saints. Un décret de la Congrégation des Rites défend de les découvrir même pour la fête du titulaire. Mais de divers travaux qui ont paru sur cette question, on peut tirer les conclusions suivantes. a) Cette règle est maintenue dans toute sa teneur pour les images de Notre-Seigneur et de saints qui sont sur les autels, comme la statue ou le tableau du titulaire de l'église, ainsi que le titulaire de chaque autre autel ; b) on peut découvrir à l'occasion d'une solennité particulière (comme la première communion) une statue de saint placée non sur un autel comme titulaire, mais en dehors et qui n'est qu'accidentellement objet de culte ; c) On n'est pas tenu de couvrir les statues qui ne servent que d'ornementation, comme celles des 12 apôtres, des 4 évangélistes, des prophètes, des anges, etc. Toute cette doctrine est donnée dans l'ORDO de Montréal, p. 31. En conséquence, on peut découvrir la statue de saint Joseph, la semaine de la Passion, jusqu'au samedi soir cette année, si elle est placée en-dehors de tout autel, par exemple dans une niche isolée de l'autel, ou sur un console, mais non si elle est au milieu ou au-dessus de l'autel, qui lui est dédié. Mais si la statue de ce saint paraît, à ce point de vue plus privilégiée que celle des autels, ce n'est qu'accidentellement, parce que la Congrégation n'a pas basé sa distinction sur l'importance de la statue pour la piété du peuple, mais sur un principe qui autrefois, et d'après le texte liturgi-

que, comprenait tous les cas auxquels elle a jugé à propos de faire les exceptions précédentes. Il faut lui en savoir gré et comprendre que le genre de piété que l'Eglise désire communiquer à ses enfants par le symbolisme de sa liturgie en maintenant ce principe est préférable à celle que tend de plus en plus à développer en nous une sensibilité mal formée.

J. S.

## CONGREGATION DE NOTRE-DAME

### Vêtue et profession religieuse

 E jeudi 9 décembre 1909, M. le curé G. McShane, de Saint-Patrice de Montréal, présidait une cérémonie de profession et de vêtue à la Congrégation de Notre-Dame.

*Ont prononcé les vœux temporaires* : Les Sœurs Emilienne Julien, dite Sainte-Cécile martyre ; Antonia Brousseau, dite Sainte-Marie-Adéline ; Antonia Jobin, dite Saint-Chrysanthe ; Hilda Paquet, dite Saint-Flavien ; Jeanne Beaudry, dite Sainte-Marie-Eusèbe ; et Zénaïde Laroche, *converse*.

*Ont revêtu le saint habit* : Les Sœurs Elizabeth Bolger, dite Saint-Jean de Sébaste ; Eugénie Chapleau, dite Saint-Clément-Marie ; Hélène Godin, dite Saint-Maximilien ; Marie-Louise Goudreau, dite Saint-Louis de Tunis ; Alice Marois, dite Sainte-Marie-Olivine ; Berthe Chênevert, dite Sainte-Anita ; Yvonne Bernier, dite Sainte-Marie-Céline ; Blanche Creamer, dite Saint-Bernard de Rodez ; Estella Mc Neil, dite Saint-Pierre de la Résurrection ; Amanda Aubertin, dite Sainte-Marie-Gérard ; Alice Pepin, dite Sainte-Jeanne des Lys ; Pearl Drolet, dite Sainte-Marie-Aglaré ; Diana Pilon, dite Sainte-Clara ; Béatrice Townsend, dite Sainte-Isabella ; Alma Houle, dite Sainte-Marie de Gethsémanie ; Stella Rompré, dite Sainte-Marie-Lucille ; Caroline Labelle, dite Sainte-Marie-Ambroise ;

Alphon  
Saint-T  
Etienne  
Clarisse  
dite Sai  
de la Co  
phine I  
Saint-G  
Marie-L  
seur, A  
Marie-A

Le m  
par M. J  
même c

*Ont p*  
son, di  
Saint-E  
teur ; P  
Delong  
frey, di  
de Bor  
Géralda  
Saint-H  
Chishol  
Valérie  
Banvill  
Reine ;  
land, di  
Sainte-I  
Richard  
ville ;  
Eulalie  
Sœur L

Alphonsine Perrault, dite Saint-Barnabé ; Juliette Perrin, dite Saint-Thomas du Saint-Sacrement ; Exérine Caron, dite Saint-Etienne ; Marie-Louise Morin, dite Saint-Philippe de Vienne ; Clarisse Bourassa, dite Saint Paul de Tarse ; Ludovica Patry, dite Saint-Honoré de Brescia ; Eugénie Birtz, dite Sainte-Marie de la Compassion ; Elisa Pelletier, dite Sainte-Zénobie ; Joséphine Débigaré, dite Saint-Ildefonse ; Elisabeth Hébert, dite Saint-Gervais ; Marie-Anne Blouin, dite Saint-Anthelme ; Marie-Laure Drouin, dite Saint-Elzéar ; et Marie-Anna Levasseur, Amanda Ponton, Desneiges Thériault, dite Sœur Laflour, Marie-Anne Gagnon et Rose-Anna Baron, *converses*.

Le mardi 25 janvier, une cérémonie semblable était présidée par M. l'abbé Emile Girot, aumônier de l'Hôtel-Dieu, dans la même chapelle.

*Ont prononcé les vœux temporaires :* Les Sœurs Syvérine Nelson, dite Sainte-Christine martyre ; Alice Gendreau, dite du Saint-Esprit ; Démérisse Bérubé, dite Saint-Joseph du Rédempteur ; Pulchérie Brosseau, dite Sainte-Marie-Anaclet ; Mathilde Delongchamp, dite Sainte-Stéphanie ; Catherine Ann Mc Caffrey, dite Sainte-Pauline ; Alice Latulipe, dite Saint-François de Borgia ; Ida Vaillancourt, dite Saint-Mathias apôtre ; Géralda Cuillierier, dite Sainte-Claudla ; Aline Bélanger, dite Saint-Hippolyte ; Laura Drolet, dite Saint-Constant ; Christine Chisholm, dite Saint-Zéphirin ; Laura Normand, dite Sainte-Valérie ; Antoinette Dulude, dite Sainte-Priscille ; Marie-Anne Banville, dite Saint-Placide ; Régina Maher, dite Sainte-Marie-Reine ; Auréa Sylvestre, dite Saint-Jean de Dieu ; Anna Charland, dite Saint-Alfred-le-Grand ; Flore-Irène Teasdale, dite Sainte-Florine ; Angèle Bergeron, dite Sœur Cournoyer, Marie Richard, dite Sœur Mance ; Séneville Godin, dite Sœur Séneville ; Georgianna Poirier, dite Sœur Souart ; Marguerite-Eulalie Arsensault, dite Sœur Garnier ; Angéline Gaudet, dite Sœur Laval, *converses*.

*Ont revêtu le saint habit* : Les Sœurs Doréanne Martel, dite Sainte-Marie-Flore ; Marjory Mc Lellan, dite Saint-Pancratius ; Catherine Ann Gillis, dite Saint-Lucius ; Gertrude Williams, dite Sainte-Virgilla ; Ernestine Renaud, dite Saint-Alphonse ; Marie-Louise Major, dite Saint-Grégoire le Grand ; Yvonne de Grandpré, dite Sainte-Jeanne des Anges ; Jane Gertrude Lecky, dite Sainte-Marie-David ; Rosinna Morton, dite Saint-François Capilla ; Mary Ann Smith, dite Sainte-Marie-Johanna ; Augustine Vachon, dite Saint-Ange du Saint-Sacrement ; Marie-Louise Fleury, dite Sainte-Gratia ; Gratia Sylvestre, dite Sainte-Cécile des Anges ; Lucina Lemay, dite Sainte-Marie-Louis ; Louise-Anna Paquet, dite Sainte-Anna ; Albertine Dubois, dite Saint-Tarcisius ; Rosée Faucher, dite Sainte-Marie-Antoine ; Sara Simard, dite Sainte-Elisabeth de France ; Eva Ducharme, dite Saint-Léandre de Séville ; Yvonne Chaput, dite Sainte-Marie-Donat ; Angéline Tessier, dite Saint-Venant de Tours ; Eva Corriveau, dite Sainte-Marie-Etienne ; Eva Vézina, dite Sainte-Marie-Victorine ; Edwilda Ferron, dite Saint-Siméon-Stylite ; Ann Young, dite Sainte-Marie-Aloysia ; Laurence Bertrand, dite Sainte-Marie de la Miséricorde ; Irène Pelletier, dite Sainte-Marie-François ; et Georgianna Bédard, dite Sœur Gingras ; Marie-Anne Côté, dite Sœur Guèvremont ; Marie-Anne Arsenault, dite Sœur Dorion ; Rosaria Lacourse et Amanda Dubé, dite Sœur Massé, *converses*.

L'allocution du 9 décembre 1909 a été prononcée par M. l'abbé Perrin, directeur au Grand-Séminaire, et celle du 25 janvier dernier, par M. l'abbé H. Legrand, du Séminaire Saint-Sulpice.

#### AUX PRIERES

Frère Joseph-Melchiade Marcorelles, catéchiste majeur, des Clercs de Saint-Viateur, décédé à Jette-Saint-Pierre.